Documenten voor aannemingsovereenkomsten

Op deze pagina vindt u alle documenten met betrekking tot offertes en aannemingscontracten. Aarzel niet om contact met ons op te nemen voor meer informatie of specifieke verzoeken.

Hoofdkantoor:
Carron-Lugon L'Architecte du Feu SA
Rue des Finettes 76
1920 Martigny

IDE/BTW: CHE-100.889.165

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Registre du commerce du Bas-Valais

Numéro de registre	Nature juridique	Inscription	Radiation	Report 30-013	
CHE-100.889.165	Société anonyme	25.11.1986		de: sur:	1

Toutes les inscriptions valables

In	Ra	Raison sociale	Réf	Siège
5		**Carron-Lugon L'Architecte du Feu SA**	11	Martigny

In	Ra	Capital-actions	Capital libéré	Répartition des actions	In	Ra	Adresse
1	5	CHF 100'000.00	CHF 50'000.00	~~100 actions de CHF 1'000.00 nominatives avec clause d'agrément~~	11		Rue des Finettes 76 1920 Martigny
5				100 actions nominatives à CHF 1'000.00 avec restriction de transmissibilité selon statuts			

In	Ra	But	In	Ra	Autres adresses
5		fabrication, vente, installation de cheminées de salon et de jardin, installations sanitaires, chauffages centraux (cf. statuts pour but complet)			

In	Ra	Observations	Réf	Date des statuts
1		statuts conformes au nouveau droit	1	12.11.1986
5		Communications aux actionnaires: par avis inséré dans la FOSC ou lettre recommandée pour les convocations aux assemblées générales et par écrit ou courriel pour les autres communications	1	22.01.1998
			5	05.05.2017
5		Statuts adaptés au nouveau droit	11	28.06.2024

In	Ra	Faits particuliers	Réf	Organe de publication
			1	FOSC

Réf	Journal	Date journal	FOSC	Date FOSC	Page / Id	Réf	Journal	Date journal	FOSC	Date FOSC	Page / Id
0	(Report)			(Report)		6	2319	17.08.2017	161	22.08.2017	3708561
1	92	29.01.1998	28	11.02.1998	1046	7	1487	03.06.2019	108	06.06.2019	1004646334
2	570	17.05.2001	102	29.05.2001	4031	8	3270	12.12.2019	244	17.12.2019	1004785837
3	561	18.06.2002	119	24.06.2002	17	9	3202	28.05.2021	104	02.06.2021	1005203632
4	2823	06.12.2011	240	09.12.2011	6452760	10	3355	16.10.2023	203	19.10.2023	1005864905
5	1503	16.05.2017	97	19.05.2017	3532915	11	2293	10.07.2024	135	15.07.2024	1006084870

In	Mo	Ra	Indications personnelles	Fonction	Mode de signature
6			NOFIVAL SA (CHE-107.401.228), à Martigny	organe de révision	
7			Gallet, Julien Eric Michel, de Genève, à Fully	président du conseil d'administration	signature collective à deux
	7		Carron, Claude Michel, de Fully, à Fully	administrateur	signature collective à deux
8			Vouillamoz, Pascal, de Isérables, à Saillon	administrateur	signature collective à deux
10			Gallet, Maximilien, de Genève, à Fully	membre et secrétaire du conseil d'administration	signature collective à deux

Saint-Maurice, 27.08.2025 17:41

Les informations ci-dessus sont de nature purement informelle; elles sont fournies sans garantie et n'entraînent pas l'effet de publicité.

Liste des abréviations	
In	Numéro de référence de l'inscription
Mo	Numéro de référence de la modification
Ra	Numéro de référence de la radiation
Date journal	Date du registre journalier
FOSC	Feuille officielle du commerce
Réf	Numéro de référence
Journal	Numéro du registre journalier

Saint-Maurice, 27.08.2025 17:41

Suite sur la page suivante

Uittreksel uit het handelsregister
+ Online versie

Attestation d'assurance

Responsabilité civile d'entreprise
Police n° 15.311.132

AXA certifie accorder au preneur d'assurance une couverture d'assurance, selon les dispositions contractuelles convenues, pour la responsabilité civile fondée sur les conditions légales en la matière en cas de :

- **dommages corporels:** mort, lésions corporelles ou autres atteintes à la santé de personnes;
- **dommages matériels:** destruction, endommagement ou perte de choses.

Preneur d'assurance	Carron-Lugon L'Architecte du Feu SA Rue des Finettes 76 1920 Martigny	
Risque assuré	Construction de cheminées et de poêles, fumisterie, y.c. installation	
Somme d'assurance	CHF 5'000'000	somme forfaitaire par événement, incluant les dommages corporels, les dommages matériels et les frais assurés
Maximisation	garantie double	par année d'assurance

Sous-limites pour couvertures complémentaires (sommes limitées dans le cadre de la somme d'assurance)

	Montant en CHF
Choses travaillées	50'000
Préjudices de fortune résultant d'incidents de construction	500'000

Validité territoriale	Monde entier, sans USA/Canada (B3 CGA)
Début / Echéance de la police	01.01.2016 – 31.12.2026 Sous réserve d'une résiliation anticipée par l'une ou l'autre des parties.

La présente attestation d'assurance n'est délivrée qu'à titre d'information et ne confère aucun droit à la personne en sa possession. L'attestation d'assurance ne constitue ni une modification, ni un complément de la police précitée. Seules les conditions contractuelles applicables sont déterminantes, indépendamment de toute autre exigence, par exemple en lien avec une relation contractuelle entre le preneur d'assurance et la personne en possession de l'attestation. La somme d'assurance indiquée est valable à la date de début de la police et peut ne plus être intégralement à disposition si des sinistres ont donné lieu à un dédommagement ultérieurement. Des sous-limites et/ou des franchises peuvent s'appliquer.

Lausanne, le 08 avril 2026

Gilles Gutknecht
Gestionnaire spécialisée

AXA
Chemin de Primerose 11-15, 1007 Lausanne
AXA Assurances SA

Aansprakelijkheidsverzekering

Suva
Case postale

suva

N° de client
4-01438-25000

IDE
CHE-100.889.165

Courrier A
Carron-Lugon L'Architecte du Feu SA
Cheminées de salon
Rue des Finettes 76
1920 Martigny

7 avril 2026

Confirmation assurance LAA et paiement des primes

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de confirmer l'actuelle étendue de l'assurance comme suit:

Assurance
Le personnel de votre entreprise est assuré auprès de la Suva conformément aux dispositions de la loi fédérale sur l'assurance-accidents (LAA) depuis le 1er janvier 1972.

Paiement des primes
Vous avez réglé les factures de primes échues au 31 mars 2026. Celles-ci sont établies sur la base des conditions d'exploitation et des salaires que vous avez déclarés à ce jour.

Avez-vous des questions? Si oui, contactez-nous.

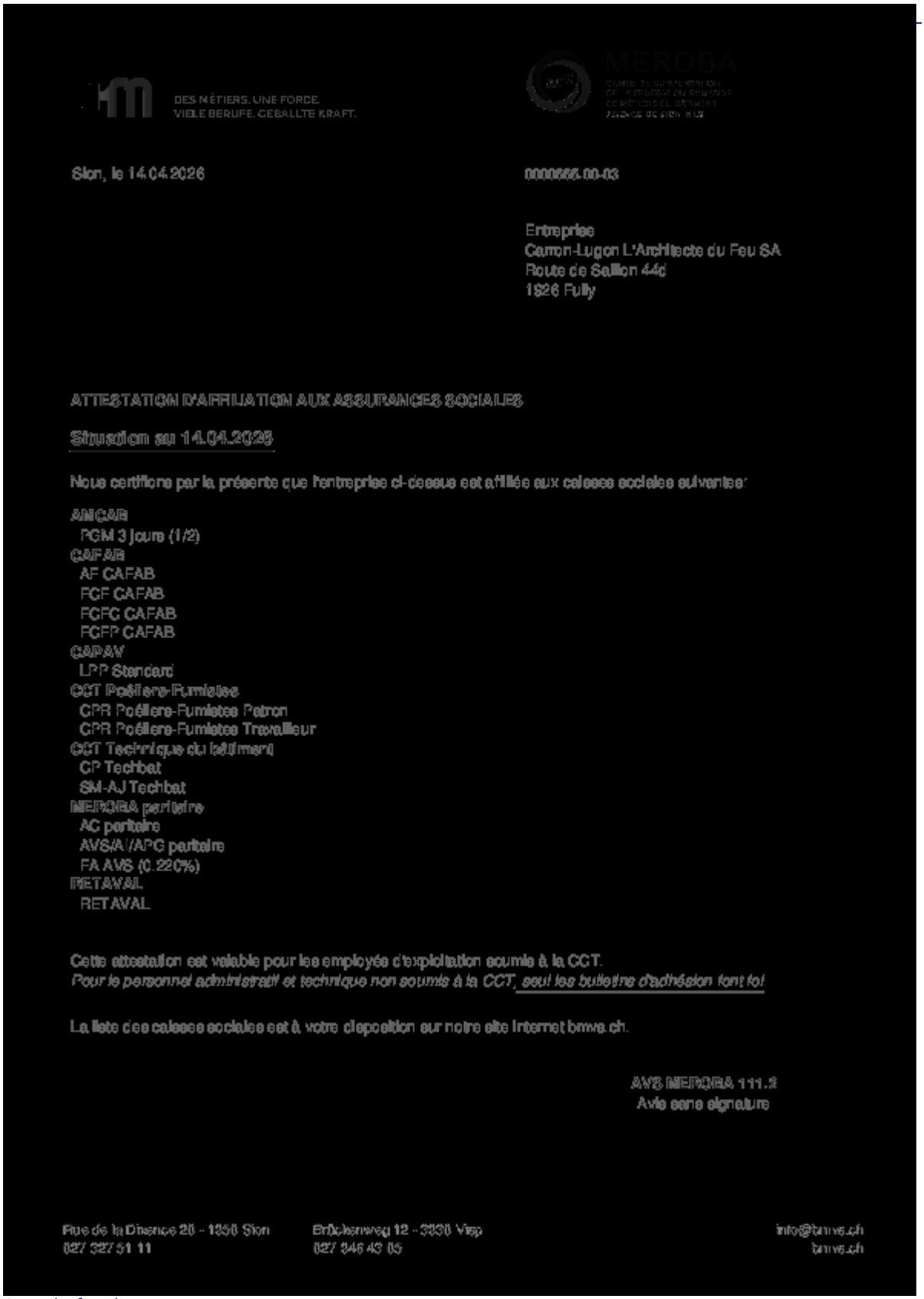
Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Suva, Comptabilité d'entreprise et controlling
Comptabilité

Hansueli Brügger
Chef de secteur

V2397 / BRU / eca

Documenten voor aannemingsovereenkomsten



DES MÉTIERS. UNE FORCE.
VIELE BERUFE. GEBALLTE KRAFT.

MEROBA

Sion, le 14.04.2026

0000666.00-03

Entreprise
Carron-Lugon L'Architecte du Feu SA
Route de Sallion 44d
1926 Fully

ATTESTATION D'AFFILIATION AUX ASSURANCES SOCIALES

Sitten/Sion, 14.04.2026

Nous certifions par la présente que l'entreprise ci-dessus est affiliée aux caisses sociales suivantes:

AMCAB
PCM 3 jours (1/2)
CAFAB
AF CAFAB
FCF CAFAB
FCFC CAFAB
FCFP CAFAB
CAPAV
LPP Standard
CCT Poêliers-Fumistes
CPR Poêliers-Fumistes Patron
CPR Poêliers-Fumistes Travailleur
CCT Technique du bâtiment
CP Techbat
SM-AJ Techbat
MEROBA paritaire
AC paritaire
AVS/AI/APG paritaire
FA AVS (0.220%)
RETAVAL
RETAVAL

Cette attestation est valable pour les employés d'exploitation soumis à la CCT.
Pour le personnel administratif et technique non soumis à la CCT, seul les bulletins d'adhésion font foi

La liste des caisses sociales est à votre disposition sur notre site Internet bmvs.ch.

AVS MEROBA 111.2
Avis sans signature

Rue de la Dixence 20 - 1950 Sion
027 327 51 11

Erlenbaumweg 12 - 3930 Visp
027 946 43 65

info@bmvs.ch
bmvs.ch

Sociale fondsen

CRIFonline

Credit Check Business

Demandé par Julien Gallet de 06.04.2026 22:25
EN-ID: 3119823663

Décision

Sélectionné	Rating	
Carron-Lugon L'Architecte du Feu SA Rue des Finettes 76 1920 Martigny Suisse		VERT

La couleur verte signale qu'aucun des critères décisifs n'est atteint.

Évaluation	Critères décisifs atteints	Tous les contrôles sont en ordre
	Score	534
	My Limit	CHF 18'000
	My Rating	M+++

Données de base

Headquarter	Carron-Lugon L'Architecte du Feu SA, Rue des Finettes 76, 1920 Martigny
Siège	n.a.
Adresse postale	, 1920 Martigny
Forme légale	Société anonyme
UID	CHE-100.889.165
CH numéro	CH-621.3.000.195-7
Numéro de TVA	CHE-100.889.165
Statut	ACTIF
Date de fondation	25.11.1986
Capital en actions	CHF 100'000.– (dont libéré : CHF 50'000.–)
Branche (NOGA 2008)	432203 Installation d'équipements sanitaires et de chauffage
Employés (estimatif)	10-49
Taille d'entreprise	moyen (M)
Volume d'affaires (estimatif)	2'000'000 - 5'000'000
Chiffre d'affaires dans l'export	non
Indice d'activité	moyen
Organe de révision	NOFIVAL SA,Martigny
Contact	Téléphone: (027) 519 01 01, (021) 519 21 31; télécopie: (027) 746 36 82; courriel: contact@carronlugon.ch; URL: www.carronlugon.ch
Objectif	Fabrication, vente, installation de cheminées de salon et de jardin, installations sanitaires, chauffages centraux (cf. statuts pour but complet).



Extrait cantonal du registre des poursuites

Art. 8a LP

CRESSURA AG
Wirtschaftsinformation
Hagenholzstrasse 81, Postfach
8050 Zürich

Nous attestons que, auprès de notre office et au nom de l'ayant droit en relation de commerce de
Carron-Lugon L'Architecte du Feu SA, Rue des Finettes 74, 1920 Martigny (CHE-100.559.165)
aucune poursuite ni aucun acte de défaut de biens n'a été enregistré à l'heure indiquée.

Informations juridiques

Le présent extrait recense toutes les poursuites qui ont été introduites durant les cinq dernières années sur l'ensemble du territoire cantonal contre la personne nommée ci-dessus. Les poursuites abandonnées et celles qui n'ont pas été contestées en raison de l'écoulement du délai d'un an (art. 88 LP) sont également mentionnées. L'extrait indique en outre la nature et le montant total des actes de défaut de biens (saisies suivies d'actes de défaut de biens, actes de défaut de biens, etc.) qui ne sont pas radiés. Il mentionne aussi l'ouverture et la clôture des faillites prononcées au cours des cinq dernières années.
Ne figurent pas sur l'extrait les poursuites retirées par le créancier, celles qui ont fait l'objet d'un jugement, celles qui ont été suspendues par une autorité à une demande du débiteur (art. 85, al. 2, LP) ou frappées d'un autre motif. L'éventuelle existence de défaut de biens autre qu'écrit n'y figurant pas n'est pas exclue.

Il n'a pas été vérifié que la personne nommée ci-dessus a effectivement et à effectivement eu son domicile ou son siège, pendant la période déterminante, dans le canton qui délivre cet extrait. Si le domicile ou le siège de la personne nommée ci-dessus se trouve ou s'est trouvé au cours des cinq dernières années dans un autre canton, un autre extrait du registre des poursuites doit être demandé à l'office compétent.

Remarques

Frais de cet extrait: CHF 18.00 (selon art. 12a OELP)

Martigny, 28.05.2026
Office des poursuites des districts de Martigny et Entremont

1 / 1

Uittreksel uit het beslagregister

Eidgenössische Finanzdepartement EFD
Eidgenössische Steuerverwaltung ESTV
Hauptabteilung Ressourcen

BESTÄTIGUNG DER EINTRAGUNG ALS MWST-PFLICHTIGE PERSON
PROOF OF REGISTRATION AS A VAT TAXABLE PERSON
ATTESTATION DE L'IMMATRICULATION COMME ASSUJETTI TVA
ATTESTAZIONE D'ISCRIZIONE QUALE CONTRIBUENTE IVA

Die zuständige Behörde bescheinigt, dass
The competent authority certifies that
L'autorité compétente certifie que
L'autorità competente certifica che

(Name / name / nom / nome)
Carron-Lugon L'Architecte du Feu SA

(Art der Tätigkeit / field of activity / genre d'activité / genere di attività)
Sanitär- und Heizungsinstallation
Sanitary and heating installation
Installation d'équipements sanitaires et de chauffage
Installazione di impianti sanitari e di riscaldamento

(Geschäftssitz / legal address / adresse de la société / indirizzo della società)
1920 Martigny, Rue des Finettes 76

seit dem / since / est depuis le / dal
01.01.2017

als mehrwertsteuerpflichtige Person unter der folgenden Nummer eingetragen ist
is registered as taxable person under number
immatriculé(e) comme assujetti TVA sous le numéro
è iscritto/a quale contribuente IVA con il numero

CHE-100.889.165 MWST / TVA / IVA / VAT.

Dieser Nachweis ist ab Ausstellungsdatum für ein Jahr gültig.
This proof is valid for one year starting from date of issue.
Cette attestation est valable une année à partir de sa date d'émission.
Questa attestazione ha la validità di un anno a contare dalla data di emissione.

Ort und Datum / place and date / lieu et date / luogo e data
Bern, 28.08.2025

Abteilung Erhebung / Division Perception / Divisione Riscossione
Abteilungsleiter / Chef de département / Capo della divisione

Alain Rosa

Eidgenössische Steuerverwaltung
28.08.2025
CHE-100.889.165
Mehrwertsteuer

1 / 2

[BTW-registratie]